



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU : 15 MARS 2022

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Magali TRIOMPHE, Messieurs Frédéric DELOLME, Pierre LETIEVANT, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON

Absents : Bruno ROYER-FOUILLOUX, Mickael BLACHON

Secrétaire de séance : Danielle RANGER

L'appel est formulé par Mireille TARDY, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h07. Après accord des élus, les votes auront lieu à mains levées.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 février 2022.

Ordre du jour :

- 1 - *Compte de gestion 2021 de la commune*
- 2 - *Compte administratif 2021 de la commune*
- 3 - *Affectation du résultat 2021 de la commune*
- 4 - *Compte de gestion eau et assainissement 2021*
- 5 - *Compte administratif eau et assainissement 2021*
- 6 - *Affectation du résultat eau et assainissement 2021*
- 7 - *Taux d'imposition*
- 8 - *Tarif eau et assainissement*
- 9 - *Questions diverses*

1. Compte de Gestion de l'année 2021 – budget communal :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mireille TARDY,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- * Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- * Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- * Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire indique qu'il convient d'approuver formellement les comptes de gestion ce qui est accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-110 706,79		10 120,08		-100 586,71
Fonctionnement	140 382,20		11 993,07		152 375,27
TOTAL I	29 675,41		22 113,15		51 788,56
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					

2. Compte administratif de l'année 2021 – budget Commune :

Madame le Maire indique que chaque membre du conseil municipal a pu consulter les comptes administratifs 2021.

Madame le Maire quitte la salle le temps du vote.

Sous la présidence de Pierre LETIEVIANT, le conseil municipal réuni délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le compte administratif par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT COMMUNAL CA 2021							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
		124					
11	Charges à caractère général	000,00	115 470,06	13	Atténuations de produits	5 000,00	8 275,67
		152					
12	Charges de personnel	500,00	138 828,61	70	Produits des services et du domaine	41 450,00	31 458,30
						170	
14	Atténuations de produits	-	-	73	Produits fiscaux	600,00	183 719,68
22	Dépenses imprévues	15 000,00	-	74	Dotations, subventions et participations	97 300,00	84 714,67
65	Autres charges de gestion courante	43 080,00	40 673,29	75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 794,39
66	Charges financières	4 995,67	4 217,09	76	Produits financiers	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	77	Produits exceptionnels	-	3 475,89
68	Dotations aux provisions	-	-	78	Reprises de provisions		
	Total des opérations réelles	339 575,67	299 189,05		Total des opérations réelles	319 350,00	317 438,60
23	Virement à la section d'investissement	113 500,00	-	42	Reprises de la section d'investissement		
42	Dotations aux amortissements	6 634,25	6 256,48				
	Total des opérations d'ordre	120 134,25	6 256,48		Total des opérations d'ordre		-
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)		-	002	Résultat reporté N-1 (si positif)	140 382,20	140 382,20
	Total général	459 709,92	305 445,53		Total général	459 732,20	457 820,80
						-140	
					Résultat avant report n-1	359,92	11 993,07
					Excédent à reporter	22,28	152 375,27

INVESTISSEMENT COMMUNAL CA 2021							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 600,00	5 168,30	13	Subvention d'investissement	297 585,00	316 515,54
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 260,00	16	Produits d'emprunt	255 000,00	235 000,00
21	Immobilisations corporelles	271 900,00	209 829,73	20	Subventions incorporelles	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	204	Subventions d'équipement versées	-	-
				23	Immobilisation en cours	-	3 900,00
	Total des dépenses d'équipement	282 760,00	219 258,03		total recettes d'équipement	552 585,00	555 415,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	10	Dotations Fonds divers Réserves	67 067,36	71 396,80
13	Subvention d'investissement	-	-	1068	Excédent de fonctionnement	-	-
16	Remboursements d'emprunt	337 000,00	403 770,71	165	Dépôts cautionnement reçus	-	80,00
26	Participations	-	-	024	Produits de cession	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-				
020	Dépenses imprévues	9 000,00	-				
	Total des dépenses financières	346 000,00	403 770,71		Total des dépenses financières	67 067,36	71 476,80
	Total des dépenses réelles d'investissement	628 760,00	623 028,74		Total des recettes d'investissement	619 652,36	626 892,34
40	Transferts en section de fonctionnement	-	-	021	Virement de la section de fonctionnement	113 500,00	-
41	Opérations patrimoniales	-	-	040	Opérations d'ordre entre sections	6 634,25	6 256,48
				041	Opérations patrimoniale	-	-
	Total des opérations d'ordre	-	-		Total des opérations d'ordre	120 134,25	6 256,48
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)	110 706,79	110 706,79	001	Résultat reporté N-1 (si positif)	-	-
	Total général	739 466,79	733 735,53		Total général	739 786,61	633 148,82
					Excédent avant RAN	-9 107,64	10 120,08
	Perte d'investissement à reporter	-	-100 586,71				
	Total cumulé des deux sections	1 039 181,06			Total cumulé des deux sections	1 090 969,62	

Excédent Global

51 788,56

A la majorité, le conseil municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, approuve les comptes administratifs tels qu'ils ont été présentés et décide de l'affectation des résultats ainsi que cela a été proposé.

3. Affectation du résultat de l'année 2021 – budget Commune :

Madame le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, la délibération d'affectation du résultat pour l'année 2021 pour le budget Commune.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître les résultats résumés ci-dessus (cf. point 2),
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, et sur proposition de Madame le Maire,

DECIDE d'affecter à l'unanimité les résultats comme suit :

COMMUNE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
002 Fonctionnement	1 070,73	51 788,56
INVESTISSEMENT		
001 Investissement	100 586,71	
1068 Investissement		100 586,71

4. Compte de gestion de l'année 2021 – budget eau et assainissement :

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mireille TARDY,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- * Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- * Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- * Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire indique qu'il convient d'approuver formellement les comptes de gestion ce qui est accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU ET ASST DE TARENTEISE -					
Investissement	17 974,96		4 106,74		22 081,70
Fonctionnement	31 198,71		-1 259,32		29 939,39
Sous-Total	49 173,67		2 847,42		52 021,09
TOTAL III	49 173,67		2 847,42		52 021,09
TOTAL I - II - III	49 173,67		2 847,42		52 021,09

5. Compte administratif de l'année 2021 – budget eau et assainissement :

Madame le Maire indique que chaque membre du conseil municipal a pu consulter les comptes administratifs 2021.

Madame le Maire quitte la salle le temps du vote.

Sous la présidence de Pierre LETIEVIANT, le conseil municipal réuni délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le compte administratif par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2021								
Dépenses				Recettes				
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	
11	Charges à caractère général	22 839,48	16 192,41	13	Atténuations de produits			
12	Charges de personnel	7 500,00	7 499,20	70	Produits des services et du domaine	39 300,00	38 013,92	
14	Atténuations de produits	6 200,00	-	73	Produits fiscaux			
22	Dépenses imprévues	-	-	74	Dotations, subventions et participations		-	
65	Autres charges de gestion courante		-	75	Autres produits de gestion courante		325,00	
66	Charges financières	1 275,43	1 275,43	76	Produits financiers		-	
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	-	77	Produits exceptionnels		1 983,64	
68	Dotations aux provisions	2 000,00		78	Reprises de provisions			
Total des opérations réelles		40 814,91	24 967,04	Total des opérations réelles		39 300,00	40 322,56	
23	Virement à la section d'investissement			42	Reprises de la section d'investissement	23 486,62	22 935,23	
42	Dotations aux amortissement	39 008,13	39 550,07					
Total des opérations d'ordre		39 008,13	39 550,07	Total des opérations d'ordre		23 486,62	22 935,23	
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)		-	002	Résultat reporté N-1 (si positif)	31 198,71	31 198,71	
Total général		79 823,04	64 517,11	Total général		93 985,33	94 456,50	
						Perte avant report à nouveau	-17 036,42	-1 259,32
						Excédent à reporter	14 162,29	29 939,39

INVESTISSEMENT EAU-ASSAINISSEMENT CA 2021							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		-	13	Subvention d'investissement		
204	Subventions d'équipement versées			16	Produits d'emprunt		
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	-	20	Subventions incorporelles		
23	Immobilisations en cours	21 847,40	10 686,26	204	Subventions d'équipement versées		
Total des dépenses d'équipement		31 847,40	10 686,26	total recettes d'équipement			-
10	Dotations, fonds divers et réserves			10	Dotations Fonds divers Réserves		
13	Subvention d'investissement			1068	Excédent de fonctionnement		
16	Remboursements d'emprunt	1 812,84	1 821,84	165	Dépôts cautionnement reçus		
26	Participations			024	Produits de cession		
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues						
Total des dépenses financières		1 812,84	1 821,84	Total des dépenses financières			-
Total des dépenses réelles d'investissement		33 660,24	12 508,10	Total des recettes d'investissement			-
040	Transferts en section de fonctionnement	22 935,23	22 935,23	021	Virement de la section de fonctionnement		
41	Opérations patrimoniales			040	Opérations d'ordre entre sections	39 007,68	39 550,07
				041	Opérations patrimoniale		
Total des opérations d'ordre		22 935,23	22 935,23	Total des opérations d'ordre		39 007,68	39 550,07
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)			001	Résultat reporté N-1 (si positif)	17 974,96	17 974,96
Total général		56 595,47	35 443,33	Total général		56 982,64	57 525,03

Résultat 387,17 4 106,74

RESULTAT INVESTISSEMENT 22 081,70

RESULTAT EAU FNT + INV 52 021,09

A la majorité, le conseil municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, approuve les comptes administratifs tels qu'ils ont été présentés et décide de l'affectation des résultats ainsi que cela a été proposé.

6. Affectation du résultat de l'année 2021 – budget eau et assainissement :

Madame le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, la délibération d'affectation du résultat pour l'année 2021 pour le budget Eau-assainissement.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître les résultats résumés ci-dessus (cf. point 5),
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, et sur proposition de Madame le Maire,

DECIDE d'affecter à l'unanimité les résultats comme suit :

EAU-ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
002 Fonctionnement		29 939,39
INVESTISSEMENT		
001 Investissement		22 081,70

7. Taux d'imposition et tarifs fixés par la commune :

Proposition de Madame le maire de ne pas modifier les taux d'impositions actuellement en vigueur à savoir 31,21% taxe foncière sur les propriétés bâties et 40,46% sur les propriétés non bâties.

Prise de parole de Bernadette TRANCHAND qui demande un report du vote des taux au prochain conseil municipal, suite à la réception d'un message de la Direction Générale des Finances Publiques.

Le vote des taux d'imposition est donc reporté au prochain conseil municipal.

Madame le maire propose de ne pas modifier les tarifs actuellement en vigueur concernant :

- Le cimetière,
- Les différentes locations,
- La cantine et la garderie,
- Les interventions de l'employé communal.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le maintien de ces tarifs.

8. Tarifs eau et assainissement :

Madame le Maire rappelle les tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Taux et tarifs valables au 15/03/2021	
Tarifs en rapport avec le règlement de l'eau	
Accès au service (nouvel abonné) avec déplacement du personnel	30.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Accès au service (nouvel abonné) sans déplacement du personnel	20.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Fermeture et réouverture d'un branchement (dans les huit jours)	20.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Fermeture d'un branchement sans réouverture dans les huit jours	15.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Ouverture d'un branchement (hors cas d'un nouvel abonné)	10.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Relève du compteur sur rendez-vous	8.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Tarif horaire du personnel municipal (par heure, TVA en sus le cas échéant)	35.00 € DEL 3 du 05/04/2016
Jaugeage d'un compteur d'eau (si à la charge de l'abonné)	30.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Étalonnage d'un compteur d'eau en sus des frais réels (idem)	40.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Contrôle initial des installations (cf. art. 6)	gratuit DEL 1 du 07/04/2015
Contrôle complémentaire des installations (cf. art. 6) en cas d'absence au contrôle initial ou de complexité de l'installation (en sus des frais réels)	20.00 € DEL 1 du 07/04/2015
Alimentation en eau	
Droit fixe (partie entretien et renouvellement des compteurs)	12.00 € DEL 8 du 23/05/2017
Droit fixe (autres charges fixes du service de l'eau potable)	39.00 € DEL 8 du 01/09/2017
Droit proportionnel (par mètre cube)	1.10 € DEL 6 du 23/02/2016
Droit proportionnel au-delà de 200 mètres cubes (agriculteurs)	0.45 € DEL 6 du 23/02/2016
Assainissement collectif	
Droit fixe	73.50 € DEL 6 du 23/02/2016
Droit proportionnel (par mètre cube)	0.92 € DEL 6 du 23/02/2016
Diagnostic de fonctionnement et d'entretien (TVA 10 % en sus)	85.00 € DEL 3 du 13/02/2020
Contrôle en cas de vente (TVA 10 % en sus)	105.00 € DEL 3 du 13/02/2020
Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter sans rejet au fossé (TVA 10 % en sus)	70.00 € DEL 3 du 13/02/2020
Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter avec rejet au fossé (TVA 10 % en sus)	125.00 € DEL 3 du 13/02/2020
Contrôle de bonne exécution des installations neuves et réhabilitées (TVA 10 % en sus)	165.00 € DEL 3 du 13/02/2020
Pénalité pour absence au rendez vous (TVA 10 % en sus)	15.00 € DEL 3 du 13/02/2020

Les nouveaux raccordements au réseau d'eau public ou d'assainissement restent facturés aux frais réels conformément au règlement eau et règlement assainissement de la commune.

Mme le Maire propose une baisse du montant du droit fixe de l'assainissement collectif actuellement à 73.50€ par an (fin de la provision pour risque de la station d'épuration)

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas changer les tarifs.

9. Questions diverses :

- Réunion Filière Bois en collaboration avec la CCMP : présentation d'une construction bois et visite de la scierie Chorain à Marllhes (Bruno JOURDAT).
- Réunion Parc du Pilat : suivi des actions en cours : biodiversité, travail sur la charte, accueil des scouts, fermeture de la carrière des Gottes à St-Julien-Molin-Molette (Bernadette TRANCHAND).
- Etat des lieux du sentier des Planètes qui est en cours de rénovation.
- Point sur la préparation du marché des producteurs prévu le 11 juin 2022.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, Mme le Maire lève la séance à 22h15.

